

Journée d'étude organisée
avec le soutien
de la ville de Villeurbanne

**Rencontrer les familles
dans les institutions
sociales et médico-sociales aujourd'hui**

Regards croisés sur nos pratiques professionnelles
Ouverture vers d'autres formes d'écoute de ce lien

LE 22 NOVEMBRE 2012 à Villeurbanne

Participant

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse personnelle :

Nom et Adresse de l'établissement ou association :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Association ou individuels :
40 € (45 € à partir du 22 octobre 2012)

Formation professionnelle continue :
80 € (90 € à partir du 22 octobre 2012)

**Joindre votre règlement par chèque exclusivement à l'ordre
de STEPS Consulting Social, avant le 15 novembre 2012 inclus,**
et à renvoyer à l'adresse suivante : Route d'Alix, Le Moulin Blanc,
69380 CHARNAY

COMITÉ D'ORGANISATION

Il est constitué d'un collectif de trois associations
régionales concernées par les dimensions du
lien familial, du handicap et de la parentalité.:

- l'association pour le soutien familial
du handicap de l'enfant **(ASFHE)**
- l'association pour le développement du soin
psychanalytique familial **(ADSPF)**
- l'association **Colin Maillard**
(Espace rencontre).
- avec le concours professionnel de **STEPS**
Consulting Social.

Le Réseau Régional de Rééducation et de
Réadaptation Pédiatrique en Rhône Alpes **(R4P)**
participe à l'organisation de cette journée.



Colin Maillard :
colin.maillard@free.fr



STEPS Consulting social :
<http://www.steps-cs.com/fr/journee-defude-du-22-novembre-2012>



R4P : www.r4p.fr
http://www.ssr-ra.org/docs/formation_r4p/154_2012-11-22-ADSPF-ASFHE-R4P.pdf

ADSPF :
www.adspf.fr

Avec le soutien de **villeurbanne**

Le numéro de déclaration d'activité du prestataire
de formation enregistré à la DIRECCTE,
permettant l'éligibilité de cet atelier au titre
de la formation professionnelle continue
est le suivant : 82 69 11847 69.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Journée d'étude organisée
avec le soutien
de la ville de Villeurbanne

**Rencontrer les familles
dans les institutions
sociales et médico-sociales aujourd'hui**

Regards croisés sur nos pratiques professionnelles
Ouverture vers d'autres formes d'écoute de ce lien

LE 22 NOVEMBRE 2012
CENTRE CULTUREL ET DE LA VIE ASSOCIATIVE*
VILLEURBANNE

Dix ans après les lois de 2002, où en sont nos pratiques avec
les familles ? Lorsque les enjeux du lien familial autour d'un
enfant ou d'un adolescent bénéficiant d'un accompagne-
ment institutionnel ne sont pas suffisamment pris en compte,
ils déstabilisent l'institution. Celle-ci les reçoit de façon d'autant
plus violente que les difficultés rencontrées par ceux qu'elle
accompagne sont importantes : difficultés sociales, structures
et histoires familiales complexes, situations de handicap, trou-
bles du comportement et de la personnalité. C'est pourquoi
des dispositifs variés intra, inter ou parfois extra institutionnel
de « travail avec les familles » ont été mis en place et expéri-
mentés. Ces dispositifs, en recevant ce que les familles font
vivre aux institutions favorisent la mise en mots des vécus,
apaisent le lien famille/institution. Ils induisent tant du côté de
l'enfant que de celui des professionnels un certain nombre
d'effets souvent peu ou pas analysés.

La journée d'étude propose une réflexion à partir de ces dif-
férentes pratiques. Elle vise à une meilleure compréhension
des enjeux qui s'y trouvent mobilisés. Elle s'adresse aux diffé-
rents acteurs du champ social désireux d'approfondir leurs re-
présentations et leurs pratiques dans le champ du travail avec
les familles.

*Le **CCVA** : **CENTRE CULTUREL ET DE LA VIE ASSOCIATIVE** est situé 234
cours Emile Zola à **VILLEURBANNE** - métro ligne A - station Flachat.
Stationnement sur parking de la Maison du Livre de l'Image et du Son,
entrée rue Anatole France.

Programme de la journée

MATIN

REGARDS CROISÉS SUR NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES

8 h 45 : Accueil des participants

9 h 00 : Présentation de la journée

- * **Mot de bienvenue** par *Michelle Mura*, enseignante spécialisée et accompagnante familiale,
- * **Présentation des contenus** de la journée par *Jean-Louis Dorey*, psychologue clinicien, et par *Bernard Savin* psychologue clinicien

9 h 15 : Les aspects juridiques

- * « Evolution des lois depuis 2002 confortant parents et familles dans une position légale de partenaire dans les institutions sociales et médico-sociales où sont accompagnés leur enfant » par *Sylvie Bernigaud*, Maître de conférence Université Lumière Lyon 2 et Formatrice CCPA.

9 h 45 : Les pratiques en institution

- * « L'accompagnement psychique des familles en institution : les enjeux du lien famille /institution » par *Francine Fustier*, Psychologue clinicienne, Docteur en psychologie clinique, thérapeute familiale psychanalytique,

10h 25 : Pause

10 h 40 : Table ronde

- * « Des pratiques actuelles de travail avec les familles en institution »
Modérateur :

Dr Jean Jacques Rossello, Psychiatre, psychanalyste SPP

- en SESSAD par *Elodie Buisson*, psychologue clinicienne et *Carole Collier Bordet*, assistante sociale
- en CAMSP pas *Sylvie Luesma* psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique.
- en MECS, par le *Dr Armelle Hours*, psychiatre, psychanalyste (SPP)

12 h : Pause repas

APRÈS-MIDI

VERS D'AUTRES PRATIQUES POSSIBLES DE « TRAVAIL AVEC LES FAMILLES »

13 h 30 : « Intérêt et limites du travail avec les familles en institution », par *Evelyne Grange Ségéral*, psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique, Maître de conférence à l'Université Lumière Lyon 2.

14 h 15 : « Vers un accompagnement familial hors contexte institutionnel », par *Michelle Mura* enseignante spécialisée, « accompagnante familiale » et *Jean Louis Dorey* psychologue clinicien, thérapeute familial psychanalytique, suivi d'un échange avec la salle.

15 h : « Une forme particulière de soutien à la parentalité dans le cadre d'une Maison/Espace Rencontre » par *Marie-Eve Richardier*, Présidente de l'Association Colin Maillard, et *Alexandre Rocher*, Directeur, psychologue ; suivi d'un échange avec la salle.

15 h 45 : Pause

16 h : « Un dispositif inter institutionnel de travail avec la famille », par *Bernard Savin* psychologue clinicien, Docteur en psychologie, Membre de la Société Française de Thérapie Familiale Psychanalytique ; suivi d'un échange avec la salle.

16 h 45 : Reprise et synthèse des différents apports et réflexions mobilisés, par *Francine Fustier*, *Evelyne Grange Ségéral*, *Bernard Savin* et *Jean Louis Dorey*.

17 h 30 : Fin des travaux

STEPS Consulting Social

Route d'Alix, Le Moulin Blanc,

69380 CHARNAY

me.richardier@steps-cs.com

Modalités d'inscription

Le nombre de place étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

La participation à la journée d'étude fait l'objet de tarifs distincts selon la date de l'inscription.

1) JUSQU'AU 22 OCTOBRE 2012 :

- Pour les membres d'association et les professionnels qui s'inscrivent dans le cadre d'une démarche personnelle :
40 € incluant la restauration.
- Pour les professionnels qui s'inscrivent dans le cadre de la formation professionnelle continue :
80 € incluant la restauration.

2) DU 22 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2012 :

- Pour les membres d'association et les professionnels qui s'inscrivent dans le cadre d'une démarche personnelle :
45 € incluant la restauration.
- Pour les professionnels qui s'inscrivent dans le cadre de la formation professionnelle continue :
90 € incluant la restauration.

Les inscriptions sont à faire auprès de **STEPS Consulting Social**, avant le **15 novembre 2012**, à l'adresse suivante :
Route d'Alix, Le Moulin Blanc, 69380 CHARNAY.

Seules les inscriptions **accompagnées du règlement**, par chèque bancaire exclusivement, seront retenues. Les chèques sont à mettre à l'ordre de « STEPS Consulting Social ».

La **convention de formation** et la **facture** seront adressées par courriel exclusivement, après réception de l'inscription et du règlement.

Toute demande d'information peut être effectuée par courriel à l'adresse suivante :
me.richardier@steps-cs.com

Le programme est téléchargeable sur les liens ci-dessous :
http://www.ssr-ra.org/docs/formation_r4p/154_2012-11-22-ADSPF-ASFHE-R4P.pdf
<http://www.steps-cs.com/fr/journee-detude-du-22-novembre-2012>

Les informations sont également consultables sur www.adspf.fr

Le numéro de déclaration d'activité du prestataire de formation enregistré à la DIRECCTE, permettant l'éligibilité de cet atelier au titre de la formation professionnelle continue est le suivant :
82 69 11847 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.